

**PUBLICATION IMMÉDIATE**

**La Conférence régionale se penche sur les problèmes  
liés à la formation de nos jeunes et aux emplois étudiants**

*Sainte-Anne-des-Monts, le 14 décembre 2006* – Lors de la réunion de son conseil d’administration, les membres de la Conférence régionale des élu(e)s ont résolu d’appuyer le Cégep de la Gaspésie et des Îles dans ses efforts pour assurer la pérennité et le développement de l’offre de formation collégiale dans la région.

Dans leurs différentes interventions publiques, les membres de la Conférence régionale ont décidé d’encourager les jeunes de leur territoire à fréquenter leur cégep et d’inciter les entreprises et organismes de la région à utiliser les services du cégep pour leurs besoins de formation. « Nous savons tous que la fréquentation de leur institution collégiale est essentielle pour que les jeunes d’ici développent un sentiment d’appartenance envers leur coin de pays. Ce sentiment jouera dans la balance lorsqu’il sera question pour eux de trouver un emploi ou un milieu de vie qui leur soit agréable. Les pronostics sur la clientèle du collège dans les années à venir laissent entrevoir une grande baisse et nous entendons faire notre part pour remédier à ce problème », a déclaré M. Bertrand Berger, président de la Conférence régionale.

Lors de cette réunion qui se tenait aujourd’hui au Centre Exploramer de Sainte-Anne-des-Monts, les administrateurs ont également décidé d’appuyer la commission Jeunesse du territoire dans ses démarches visant à faire stopper les coupures au Programme Initiative Carrière-Été (PCE).

Alors que le précédent gouvernement avait déjà coupé près de 40 % au budget du PCE en 2005 dans notre région pour ensuite le stabiliser en 2006, la ministre fédérale des Ressources humaines et du Développement des compétences, Mme Diane Finley, s’apprête elle aussi à couper dans ce programme. On appréhende une coupure de près de 55 % à l’échelle canadienne faisant passer le budget fédéral de 97 M\$ à 45 M\$.

« La Conférence régionale trouve tout à fait inacceptable des coupures de cet ordre car elles signifieraient la mise en péril de plusieurs activités du secteur touristique ou du développement durable dans la région en plus de priver les jeunes de la possibilité de travailler dans leur région cet été. Et pis encore, ces coupures forcent en quelque sorte l’exode des jeunes de la Gaspésie et des Îles. Il est inadmissible que nos impôts servent à une opération qui nous affaiblit démographiquement. Nous serions plutôt en droit d’attendre un appui de ce gouvernement pour relever cet important défi que représente l’exode de cette tranche de notre population », d’ajouter M. Bertrand.

-30-

Source :

M. Bertrand Berger, président  
CRÉGÎM  
Tél. : 418-392-9950 ou 788-2923

Renseignements :

Mme Louise Langevin  
Consultante en communication  
Tél. : 418-368-6771, 892-5097  
ou 1 800 463-6178, poste 7